



# PROPOSITION DE PRÊT POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET DE SÉDENTARISATION DES TROUPEAUX DE RUMINANTS (PROSER) EN REPUBLIQUE DU BENIN

**Date D'approbation :**

24/11/2020

**Département :**

Alibori

**Préfecture :**

Gogounou

**Type :**

Infrastructures d'énergie

**Montant :**

10 M

## 1. OBJET ET OBJECTIFS

Le projet de sédentarisation des troupeaux de ruminants (ProSeR) en République du Bénin contribue à la mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) qui s'inscrit dans le cadre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) adopté en 2016, notamment dans son pilier n°2 (transformation structurelle de l'économie).

Le projet global porte sur la libération et la sécurisation de 57 000 ha de terre au profit des éleveurs et agro-éleveurs pour la production fourragère, l'installation d'un Campement Pilote Pastoral (CPP) et le renforcement de 126 campements d'éleveurs. En dehors des aménagements des espaces au profit de l'élevage, il est également prévu la promotion d'unités industrielles de production de fourrage, le renforcement des capacités des éleveurs pour la conservation du fourrage ainsi que la mise en place des kits de production à leur profit.

D'un coût global de 34 947 M FCFA HT, il sera exécuté en deux phases sur la période 2021-2025. Dans le cadre de la mobilisation du financement, la BOAD est sollicitée pour financer le projet. Dans cette perspective, la Banque propose : i) une première tranche de 10 000 M FCFA à financer en 2020, objet de la présente opération ; et ii) une seconde tranche de 20 000 M FCFA à financer avec d'éventuels cobailleurs en 2021.

La phase 1 du ProSeR a pour objet : i) l'installation d'un (01) Campement Pastoral Pilote (CPP) sur 1000 ha, le renforcement de sept (07) fermes pilotes privées sur 140 ha à raison de 20 ha par ferme ; ii) la mise en place de deux (02) banques semencières de 10 ha chacune à Boko et à Samiondji ; iii) l'appui à vingt (20) promoteurs pour la production de fourrage à but commercial ; et iv) la libération et la sécurisation de 20 000 ha de terre au profit des agro-pasteurs pour la production fourragère.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration des productions animales et à la gestion rationnelle des exploitations.

Les objectifs spécifiques sont les suivants : i) rationaliser la gestion de l'espace pastoral par la sécurisation de 21 000 ha ; ii) améliorer la productivité et la production bovine et ovine par la réduction du déficit national actuel en

produits carnés de 46% à 38% ; et iii) appuyer la mise en marché des produits d'élevage.

## **2.JUSTIFICATION**

Le projet se justifie par les considérations suivantes : i) contribution à la rationalisation des ressources pastorales et l'équilibre des écosystèmes agrosylvopastoraux ; ii) contribution à la croissance agricole et la réduction de la pauvreté ; et iii) insertion dans le PAG.

## **3.COÛT ET FINANCEMENT**

Le coût total hors taxes de la première phase du projet est estimé à 13 647 M FCFA HT et 16 103 M FCFA TTC. Elle sera financée à concurrence de 10 000 M FCFA (73,28%) par la BOAD et de 3 647 M FCFA (26,72%) par l'Etat béninois.